

RÈGLEMENT DU JEU CONCOURS MONWEEKENDALACAPI.FR

« NOËL 2025 » - DU 11 AU 20 DÉCEMBRE

► **ARTICLE 1 :** La Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère, 17 avenue du Bourg - 38080 L'Isle d'Abeau organise un jeu concours qui se déroulera du 11 au 20 décembre 2025. (Jeu gratuit et sans obligation d'achat). Le vainqueur sera tiré au sort.

Jeu organisé dans le cadre des festivités de fin d'année, règlement du jeu disponible à l'Office de Tourisme CAPI - Porte de l'Isère ou sur demande par mail à ot@capi38.fr

► **ARTICLE 2 :** Le jeu concours est ouvert à toute personne physique. Les mineurs peuvent participer au jeu sous la responsabilité et avec l'autorisation de leur représentant légal.

La participation au jeu concours entraîne, pour tout participant, l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement. Le non-respect du dit règlement entraîne l'annulation automatique de toute participation.

La participation au jeu concours est gratuite et sans obligation d'achat.

Le nombre de participation est limité à une par personne. Le nombre de participation par foyer n'est pas limité.

Toute indication d'identité ou d'adresse erronée, incomplète, entraînera l'annulation immédiate de la participation.

► **ARTICLE 3 :** Un tirage au sort sera réalisé la semaine suivante.

Le gagnant sera contacté par téléphone ou par mail et est invité à venir récupérer le lot à l'Office de Tourisme CAPI - Porte de l'Isère (place Carnot à Bourgoin-Jallieu) avant le 24 décembre 16h.

► **ARTICLE 4 :** Le lot est détaillé ci-dessous :

« **Un panier de Noël** ».

► **ARTICLE 5 :** Le règlement complet du présent jeu pourra être obtenu à titre gratuit par toute personne qui en fera la demande.

► **ARTICLE 6 :** Les données nominatives fournies au cours du jeu ne seront en aucun cas utilisées à des fins commerciales. Celles-ci ont pour unique but de faciliter la prise de contact avec le futur gagnant du jeu concours.

► **ARTICLE 7 :** La Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère se réserve le droit de modifier, de proroger ou d'annuler purement et simplement le jeu en raison de tout événement indépendant de sa volonté.

► **ARTICLE 8 :** Toute participation au présent jeu implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

► **ARTICLE 9 :** Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD).

Vous êtes informés de la collecte des données à caractère personnel par l'Office de Tourisme CAPI - 1 Place Carnot - 38300 Bourgoin-Jallieu.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Office de Tourisme CAPI pour promouvoir son offre touristique et sont destinées à son usage propre.

Elles sont traitées dans le cadre de l'envoi d'informations à vocation touristiques, loisirs, sport et culture et avec votre accord ne pourront être conservées plus de 3 ans après le dernier contact émanant de notre part ou dans le cadre de votre opposition.

Conformément à la loi « informatique et libertés de 1978 modifiée et au Règlement Européen (RGPD 2016/679), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant en contactant : dpo@capi38.fr

Si vous ne souhaitez plus recevoir de message de la part de l'Office de Tourisme CAPI, il vous suffit de répondre à notre mail en demandant votre désinscription, vos coordonnées seront alors supprimées de nos contacts. Vous disposez par ailleurs d'un droit d'accès et de modification de vos données à tout moment en nous contactant à cette adresse : ot@capi38.fr